

Le nouveau proviseur s'appelle **Nicolas Bougeard** et était principal dans un collège à Colombes, en réseau d'éducation prioritaire, depuis 7 ans. Sa secrétaire s'appelle **Mme Fageot**.

« **Un billet froissé garde sa valeur, une fleur fanée garde sa splendeur, et l'homme maltraité, garde-t-il sa grandeur ?** » Ophélie Condoris, élève de 1ES, une des 10 lauréates du Grand prix poésie RATP, affiché dans le métro pendant l'été. Bravo !

Epreuves blanches

Comme chaque année, le lycée propose des épreuves banalisées pour tous les niveaux. Pendant ces périodes banalisées, de nombreux professeurs sont occupés et ne peuvent donc pas nécessairement assurer les cours des autres niveaux. Les élèves ont un EDT provisoire. Les équipes pédagogiques réfléchissent comment utiliser ce temps en seconde pour l'orientation.

- **Décembre/janvier** : toutes les matières écrites au bac des terminales et des premières (+ des épreuves banalisées en première selon la filière).
- **Mars/avril** : bac blanc oral et écrit en première et terminale + des épreuves banalisées en première et français/math en seconde.
- **Octobre** : BTS blanc deuxième année
- **Mars** : BTS blanc première et deuxième année.

Le calendrier des épreuves communes et examens blancs sera lisible sur le site du lycée.

Répartitions des classes 2018-2019 (selon le CA 28/06/18)

- **Secondes** : 12 divisions dont options à capacités restreintes : russe (un groupe), Bachibac (une classe de 34).
- **Premières** : 12 divisions : 1 L, 4 ES dont 1 non dédoublée à 24 élèves, 5 S, 2 STMG (décloisonnées en trois classes de 24 élèves au lieu des 2 classes de 36 élèves officielles)
- **Terminales** : 13 divisions, soit 2 L (il restait des places pour d'éventuels redoublants), 5 ES (il restait quelques places), 4 S (presque plus de places), 2 technologiques STMG (décloisonnées en trois classes de 24 élèves au lieu des 2 classes de 36 élèves officielles proposant les spécialités RHC, Merca, ou Sig)
- **Post-Bac** : trois BTS (en deux ans) : Not (notariat), MUC (management des unités commerciales) et NDRC (avant NRC : négociation et digitalisation de la relation client).

Travaux... c'est parti!

07/08 2018: montage de la base de vie des ouvriers

10/12 2018: construction du nouveau bâtiment

01/06 2019: restructuration de l'actuelle demi-pension en classes + salle de répétition

07/08 2019: construction demi-pension et terrain de sport

Coût prévisionnel actuel: 10,5 millions d'euros

Résultats 2018

Bac L : 79,37 %

Bac ES: 80,71 %

Bac S: 81,88 %

Bac STMG: 78,10 %

- RHC: 70,59 %
- Merca: 84,54 %
- SIG: 78,95 %

BTS MUC: 74,07 %

BTS NOT: 61,54 %

BTS NDRC: 81,48 %

Des élèves redoublants attendaient une ouverture de terminale fin juillet: 12S à Montmorency et 15 STMG à Argenteuil (probablement).

Info FCPE Van Gogh sept. 2018



L'OREILLE

de VINCENT



Changements et continuité

Pour ce numéro de rentrée, nous tenterons un retour sur la plateforme **Parcoursup** (pages intérieures), une première impression, nécessairement partielle. Parcoursup, cet outil de répartition des places existantes, qui a mis en évidence les failles de notre système éducatif. Mais en est-il responsable ? Quelques éléments qui **ne changent pas** à Van Gogh : le lycée propose à toutes les classes des épreuves banalisées, particulièrement utiles aux élèves ; les terminales auront deux professeurs principaux (le second s'occupant spécialement de l'orientation) ; Le lycée propose toujours une section Bachibac (double bac français et espagnol), le russe, une option / spé art du spectacle, théâtre, musique, quelques voyages et de nombreuses sorties culturelles dans l'année (théâtre, cinéma, visites). **Nouveau** à Van Gogh : le lycée adhère à l'ENT (espace numérique de travail) de la Région /monlycée.net/ qui intégrera pronote. Il devrait aider à une meilleure communication entre tous et offrira des outils pédagogiques (par exemple plus d'informations accessibles aux familles, une transmission de documents facilitée entre les élèves et leurs professeurs, etc). Nous espérons que les fédérations de parents d'élèves auront accès à ce nouvel outil pour mieux communiquer. Changement également à la direction du lycée : Mme Hombert est partie à la retraite ainsi que sa secrétaire Mme Monneau. Le nouveau proviseur a été nommé le 12/07, veille des vacances administratives.

Contacts utiles

Lycée Van Gogh

♦ **Adresse**
rue du Général Decaen
95120 Ermont

♦ **Mail** :
/ce.0950645k@ac-versailles.fr/

♦ **Tél.** 01 30 72 74 22

♦ **Proviseur**
M. Nicolas Bougeard
secrétaire Mme Fageot

♦ **Proviseur adjoint**
M. Pierre Le Brun
secrétaire Mme Clerc

♦ **Gestionnaire**
Mme Ginja

FCPE Van Gogh

♦ **Trésorière**
Catherine Brugnoni,
70 Bld Maurice Berteaux,
95110 Sannois
/cat.brugnoni@sfr.fr/

♦ **Contact** :
Jean-Luc Ménager
/fcpe.vangoghermont@g
mail.com/

♦ **Rédaction feuillet**
Cristèle Ninine, fcpeVG.

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves.
Mi-octobre, une
nouvelle équipe FCPE ...
Pourquoi pas avec vous ?

Du lycée au post bac...

Ce qui n'a pas changé :

- **jusqu'en juin 2021 le Bac et les programmes de 1ère-terminale**

Le Bac 2021 général (décret 1813138A le 17/07/2018) comportera 40% de contrôle continu et 60% d'épreuves terminales. Un tronc commun à tous les Bac généraux + 3 spécialités (1 c. continu et 2 c. terminal).

→ Epreuves terminales : français écrit et oral (en 1ère), coef 5+5 ; en terminale : avril/mai, 2 spécialités coef 16 + 16 ; en juin philo coef 8 + grand oral coef 10.

→ En contrôle continu, un tronc commun (moyenne des épreuves communes en HG, LVA, LVB, enseignement scientifique, EPS, et 1 spécialité) pour un coef 30 + coef 10 bulletins scolaires (dont option). Finis donc les Bac L, ES et S. Les élèves auront un Bac avec 3 spécialités... parmi celles proposées par leur lycée.

→ une grande partie du bac sera prise en compte lors de l'orientation ;

→ le contrôle continu favorise les élèves sérieux ou spécialement anxieux mais interroge sur l'égalité entre lycées et pose la question de l'universalité du Bac, même si « pour garantir l'égalité entre les candidats et les établissements scolaires, une "banque nationale numérique de sujets" sera mise en place, les copies anonymisées seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Une harmonisation sera assurée » (sic Michel Blanquer, le 4/5/2018).

- **les filières sélectives le restent**

Elles représentent 68% des 6,3 millions de vœux formulés en 2018 ; l'Université manque toujours cruellement de places (et

de moyens) et le nombre de postulants en première année post-bac continue d'augmenter : 812 054 inscrits (+28 000 bacheliers / + 4000 places en BTS créées fin juin + 17 000 à l'université sous tension fin juin + 10 000 annoncées pour sept.). S'il y a moins de places que de candidats, la question de la sélection se pose toujours.

A VG, fin juin, 23% des élèves étaient en attente partout (surtout en STMG et ES. Au national 22%). Il restait encore 26 élèves (<6 %) en attente partout et 39 (<10 %) refusés partout le 15 juillet.

→ Finis, à l'Université, les tirages au sort, ce qui satisfait tout le monde.

→ La sélection prend davantage en compte l'élève (son parcours, ses projets, ses compétences) et plus seulement ses résultats. Mais toutes les filières n'ont pas joué le jeu pareillement et si l'algorithme national est public et tous les critères locaux ne le sont pas.

Certaines restent sélectives surtout sur les résultats. Peut-être aussi sur le lycée d'origine ? Et Paris a recruté prioritairement les Parisiens au détriment de tous les autres (c'est encore plus net pour les prépas). D'autres facultés ont accepté, sélectionnant 50% sur les résultats et 50% sur le profil de l'élève, ouvrant des portes aux bons élèves (pas excellents) mais passionnés.

Ce qui a déjà changé :

- **Parcoursup a remplacé APB**

avec ses nouveaux critères de sélection quand il y a trop de candidats pour pas assez de place. Les premiers résultats arrivent plus tôt, mais le processus est beaucoup plus

En pratique... la plateforme est assez simple :

- **Mi-février / mi-mars** : l'élève entre ses vœux (maximum 10 et 20 sous-vœux = exactement la même formation à des endroits différents).

Il doit ensuite écrire une **lettre de motivation pour chaque vœu** (d'un clic il peut voir les attendus pour la formation, l'enseignement proposé, le taux de réussite, les débouchés). Le candidat doit aussi entrer un **CV pré-formaté** pour son dossier (formation / compétences / expérience professionnelle / langues / centres d'intérêt) : moins évident, surtout à 18 ans ! Les vœux ne sont pas ordonnancés. Enfin, une **lettre « ma préférence »** est à joindre mais ne sera lue que si aucun vœux n'est proposé, pour aider la commission académique à suggérer un autre vœu qui reste acceptable par l'élève. Soit dans un autre lieu, soit dans une autre filière.

Il faut enfin vérifier le dossier scolaire rempli par le lycée (bulletins de première puis terminale, bien repointer toutes les matières, parcours secondaire...).

Les filières demandées ont accès au dossier scolaire, CV compris, mais pas à la liste des autres vœux ni à la lettre « ma préférence ».

- **Fin mai**, quand les propositions arrivent ce peut être « oui », « oui si », « en attente » ou « non ».

Impossible de garder deux « oui » ou « oui si ». L'élève a 7 jours pour abandonner les vœux de trop. Mais il conserve les « en attente » jusqu'à ce qu'ils deviennent « oui » « non » ou qu'il abandonne.

Quand un élève est « en attente » Parcoursup lui indique à quelle place il est, réactualisée chaque matin.

« **Oui définitif** » entraîne la démission de tous les « en attente ». Puis la plateforme indique un lien pour une inscription en ligne.

Si l'élève n'obtient **que des « non »** il peut demander à la commission académique de l'aide d'un clic. Il lui sera proposé des places libres, mais pas ce qu'il demandait.

A chaque phase, avant chaque échéance, Parcoursup envoie un mail et/ou sms d'avertissement à l'élève et à ses parents. Le lycée le fait également.

lent ensuite. Il faudra analyser en septembre.

→ Fini l'ordonnancement des vœux. Cela évite beaucoup d'anxiété mais ralentit le processus : les élèves peuvent garder « en attente » des vœux qui auraient été classés après autrefois donc été éliminés d'office. C'est beaucoup plus souple pour les enfants.

→ Les élèves ont d'abord 7 jours pour démissionner des « oui » qui font doublon, puis 3 jours après les épreuves écrites du bac. Pour accélérer le processus certains proposent de raccourcir le délai.

→ Le nouveau « oui si » est proposé à l'élève qui demande un cursus dans lequel il a une lacune handicapante. Cela implique qu'il bénéficie d'une réelle aide pour se remettre à

niveau (une année en deux ans, un tuteur, des cours supplémentaires,...). Ainsi la filière lui est ouverte et il part avec toutes ses chances. C'est une excellente idée qui ne peut que séduire. Mais cela implique des moyens supplémentaires. L'Education Nationale saura-t-elle être à la hauteur de son ambition affichée ? CN

Dans les 3 BTS de Van Gogh : moins de 50% des places en « oui » définitifs fin juin, les élèves admissibles restants en attente ailleurs. Le 6 septembre au matin, les élèves qui n'auront pas donné signe de vie seront supposés démissionnaires ; leur place sera redonnée à ceux en liste d'attente.